

PETR PAYS DU LUNEVILLOIS

2017

RAPPORT D'ACTIVITES



SOMMAIRE

1. Présentation Pays
2. Un outil d'ingénierie au service du territoire
3. Transition énergétique et écologique
4. Mobilité
5. Tourisme
6. Conseil Local en Santé Mental
7. Partenaires (différentes conventions)

1. Présentation du Pays du Lunévillois

A la suite de la mise en œuvre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunal, le PETR compte désormais, au 1^{er} janvier 2017, 4 communautés de communes, qui regroupent 159 communes.



1.1 LE BUREAU DE POLE

Le bureau de pôle s'est réuni régulièrement, il a été décidé qu'il n'y aurait plus de délibération prise en son sein.

1.2 LE COMITE DE POLE

Après les fusions des communautés des communes, les statuts ont été changés et de nouvelles élections ont eu lieu afin de désigner la nouvelle gouvernance. Les votes ont eu lieu le 22 février 2017. Monsieur Hervé BERTRAND a été

réélu Président. Monsieur Marchal 1^{er} Vice-Président délégué au projet de territoire, Monsieur Muller 2eme VP délégué au tourisme, Monsieur Daniel 3eme VP délégué à la rénovation énergétique et à la plateforme de rénovation et Monsieur GEX 4eme VP délégué à la mobilité. Le Comité s'est prononcé et a voté 53 délibérations lors de ces réunions.

1.3 CONFERENCE DES MAIRES

Le pays a organisé une conférence des maires qui s'est réunie le 4 février afin d'aborder les problématiques autour de la futur Autorité Organisatrice de Mobilité. Mais également des différentes thématiques et problématiques sur le territoire.

1.4 LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Le conseil de développement du Pays du Lunévillois a participé à la conférence des maires. Par ses deux représentants, présents à chaque comité il a pris part à la vie du pays. Le conseil d'administration du conseil de développement s'est réuni deux fois.

1.5 GROUPE D'ACTION LOCALE LEADER

• Groupe d'Action Locale LEADER

Le GAL est devenu service instructeur depuis le 1^{er} octobre 2017, mission détenue jusqu'à lors par les Directions Départementales des Territoires.

Le premier Comité de Programmation opérationnel a eu lieu le 15 novembre 2017 pour sélectionner les premiers dossiers instruits, et ainsi entamer la consommation de l'enveloppe LEADER qui est d'un montant de 1,2 millions d'euros pour la période 2016-2021.

2. Un outil d'ingénierie au service du territoire

2.1. Un nouveau circuit de gestion

A l'automne 2015, Le PETR a su que sa candidature « Un nouvel élan pour le Lunévillois » était retenue avec l'octroi d'une enveloppe de 1,2 millions d'€ pour la période 2016-2021.

Mais suite à de nombreuses difficultés dans le processus de conventionnement, c'est en mars 2017 que la convention tripartite LEADER a été signée par le PETR du Pays du Lunévillois, l'Agence de Services et de Paiement et la Région Grand Est. Les porteurs de projets ont alors été autorisés à déposer leur dossier de demande de subvention.

Le 1^{er} octobre 2017, les GAL de Lorraine sont devenus service instructeur à la place des Directions Départementales des Territoires. Un cycle de formation a été mis en place par la région Grand Est, l'Autorité de Gestion, pour former

l'équipe technique du GAL à l'instruction réglementaire des dossiers LEADER.

Les GAL ont ainsi une triple mission, animer le territoire afin de faire émerger des projets en cohérence avec la stratégie développée sur le territoire, accompagner les porteurs de projet dans le montage administratif de leur dossier ainsi que dans la recherche de cofinanceurs, instruire les dossiers de demande d'aide et de demande de paiement sur l'outil OSIRIS.

2.2 Le Pays du Lunévillois, une porte d'entrée pour les porteurs de projets

Le Pays du Lunévillois a pour mission d'orienter les porteurs de projets pour qu'aucune piste potentielle de subvention ne soit oubliée. Pour cela, une méthode a été adoptée, un travail en réseau et des échanges continus ont été conduits avec les partenaires suivants :

- Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat,
- Communauté de Communes de Meurthe, Mortagne, Moselle,
- Communauté de Communes de Vezouze en Piémont,
- Communauté de Communes du Pays du Sânon,
- Maison du Tourisme du Lunévillois
- Le Conseil Départemental 54,
- La Région Grand Est,
- La Chambre de l'Agriculture 54
- Les labels Gîte de France et clé Vacances

Dans la même lignée, le GAL travaille en réseau avec ces partenaires pour avoir connaissance des projets qui émergent sur le territoire mais également orienter ces porteurs vers d'autres pistes de financement.

Chaque partenaire concerné par la thématique du projet est invité à rencontrer le porteur de projet sur place ou au sein de la structure du PETR pour avoir le même niveau d'information sur le projet à venir.

2.3. La programmation des dossiers devient opérationnel

Une fois l'outil OSIRIS construit, l'équipe technique du GAL a pu se lancer dans la phase opérationnelle de l'instruction des dossiers. Un dossier réputé complet doit présenter l'ensemble des notifications de subvention des autres cofinanceurs, la programmation LEADER intervient donc en dernier lieu.

Pour rappel, les quatre priorités d'intervention sont les suivantes :

- Le développement des circuits courts alimentaires,
- La valorisation économique des ressources naturelles
- Le développement de l'économie touristique
- La valorisation et le développement des savoir-faire locaux

Le 15 novembre 2017, le Comité de Programmation s'est réuni pour programmer 10 dossiers.

- dossiers d'investissement portés par des agriculteurs : achat d'un camion magasin et d'une remorque réfrigérante pour commercialiser leur production en circuit-court
- 1 dossier porté par la Communauté de Communes de Meurthe Mortagne Moselle : un festival de photographie naturaliste.
- 7 dossiers pour le dispositif de développement de l'économie touristique.

- Des projets portés par la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat qui participent à la mise en tourisme du territoire.
- Des infrastructures touristiques portées par des communes.
- Un projet présenté par un porteur privé qui concerne la réalisation d'un film à destination des touristes et mettant en valeur le patrimoine naturel et touristique du Pays du Lunévillois.



Les Comités de Programmation auront lieu tous les 3 à 4 mois pour l'année 2018, en fonction de l'avancée du montage administratif des dossiers.

3. Transition énergétique et écologique

Suite à la labellisation TEPCV du Pays en février 2017, le PETR a la capacité de valoriser les Certificats d'Economies d'Energies (CEE).

A ce titre, une convention a été signée avec EDF (fournisseur d'énergie, autorisé à acheter des CEE) pour procéder à la revente des CEE du Pays du Lunévillois à EDF.

Les CEE sont générés par les travaux d'efficacité énergétique menés par les communes du Pays.

Une opération d'information, de sensibilisation était conduite à partir de fin octobre pour inciter les communes du territoire à procéder à des travaux de rénovation énergétique (rénovation de l'éclairage public, de bâtiments publics -

tertiaires et résidentiels- et raccordements à des réseaux de chaleur existants).

Le PETR a proposé un service d'accompagnement technique et financier dans le montage et l'instruction du dossier.

Un total de 22 projets ont été identifiés et autant en gestation pour un investissement de 500.000€ dont 60% pour de l'éclairage public.

La convention fixe l'enveloppe totale à 1,3 millions € dont la valeur de rachat est de 1,6 millions.

Les communes se verront versés 61% des montants éligibles. Le reliquat servira à constituer un Fonds d'aides pour la rénovation thermique des logements de particuliers ; ce qui fait le lien de cette action avec la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique.

Plateforme de rénovation énergétique

Cette 1^{ère} année a été consacrée à l'opérationnalité de la plateforme.



Pour cela, il a d'abord fallu définir clairement les missions des correspondants des 4 intercommunalités qui composent le Pays.

L'équipe a mis en œuvre les actions de communication vers le grand public essentiellement axé sur des réunions publiques. Si la population touchée reste faible (2%), la plateforme peut se réjouir de l'intérêt porté par le public capté : plus de 90% des ménages ont sollicité le service pour se faire accompagner sur un projet de rénovation.

Le parcours du particulier dans la plateforme donne satisfaction au porteur de projet : le pré-diagnostic et les visites énergétiques sont des outils opérationnels qui lui permettent d'alimenter son projet et l'accompagnement renforcé est un dispositif qui apporte un soutien apprécié au particulier et constitue un levier important de concrétisation du projet.

Les 1ers résultats, portant sur un échantillon de 55% des ménages alimentant un projet, sont encourageants : 18 chantiers de rénovations performantes sont conduits ou terminés.



Ce chiffre rapporté à la totalité des ménages touchés par la plateforme correspondant à un taux de transformation de 12%.

En dehors, de ces actions de terrain, la plateforme a engagé les démarches de développement de la filière de rénovation énergétique avec les professionnels du bâtiment. Ce dossier est délicat à instruire cependant la plateforme a pu soumettre une ébauche de charte d'engagement des entreprises qui a eu un écho favorable auprès d'élus de la CMA et de la CAPEB. L'objectif est de faire valider ce support jusqu'au mois de juin 2018.

Un autre dossier en cours d'instruction est celui de la collaboration avec les opérateurs Anah impliqués dans des dispositifs « Habiter Mieux » et/ou une OPAH. Un rapprochement avec le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle qui a délégué de l'Aide à la Pierre depuis le 1^{er} janvier 2017, nous permet d'envisager que la plateforme devienne le guichet unique sur le Pays et puisse ainsi centraliser les informations de tous les dossiers instruits pour tous types de publics.

Enfin, la plateforme s'est engagée sur le dossier du soutien financier des particuliers : les réflexions sur la création d'un Fonds d'Aides à la Rénovation Thermique sont bien engagées. Les dernières étapes de rédaction des critères d'éligibilité et d'un règlement d'attribution sont envisagés pour l'été 2018. Il pourra être opérationnel dès l'automne.



Le bilan financier de cette 1^{ère} année est satisfaisant dans la mesure où il s'inscrit dans la ligne budgétaire initiale. Les moyens humains sollicités ont beaucoup évolué au cours des 8 premiers mois mais sont stabilisés aujourd'hui et répondent aux besoins de la plateforme.



Pour la 2^{nde} année, l'équipe engagera une stratégie de communication l'amenant à diversifier ses actions (nouvelles formes d'animations, interface numérique, presses) et toucher un public plus large pour développer le potentiel de projets de rénovation.

En termes de services proposés, la plateforme envisage d'étoffer son accompagnement sur le montage du plan de financement, élément central pour la décision des ménages.

Les partenariats avec les organismes bancaires et agences immobilières sont inscrites à l'agenda du 2nd trimestre 2018.

Sur l'aspect de suivi des dossiers des particuliers, la plateforme va se doter d'un outil efficace qui permettra d'identifier clairement les tâches de chaque membre de l'équipe et avoir une lisibilité de l'avancée de chaque dossier.

Le Pays se penche actuellement sur les différentes solutions proposées par les 3 prestataires sollicités.

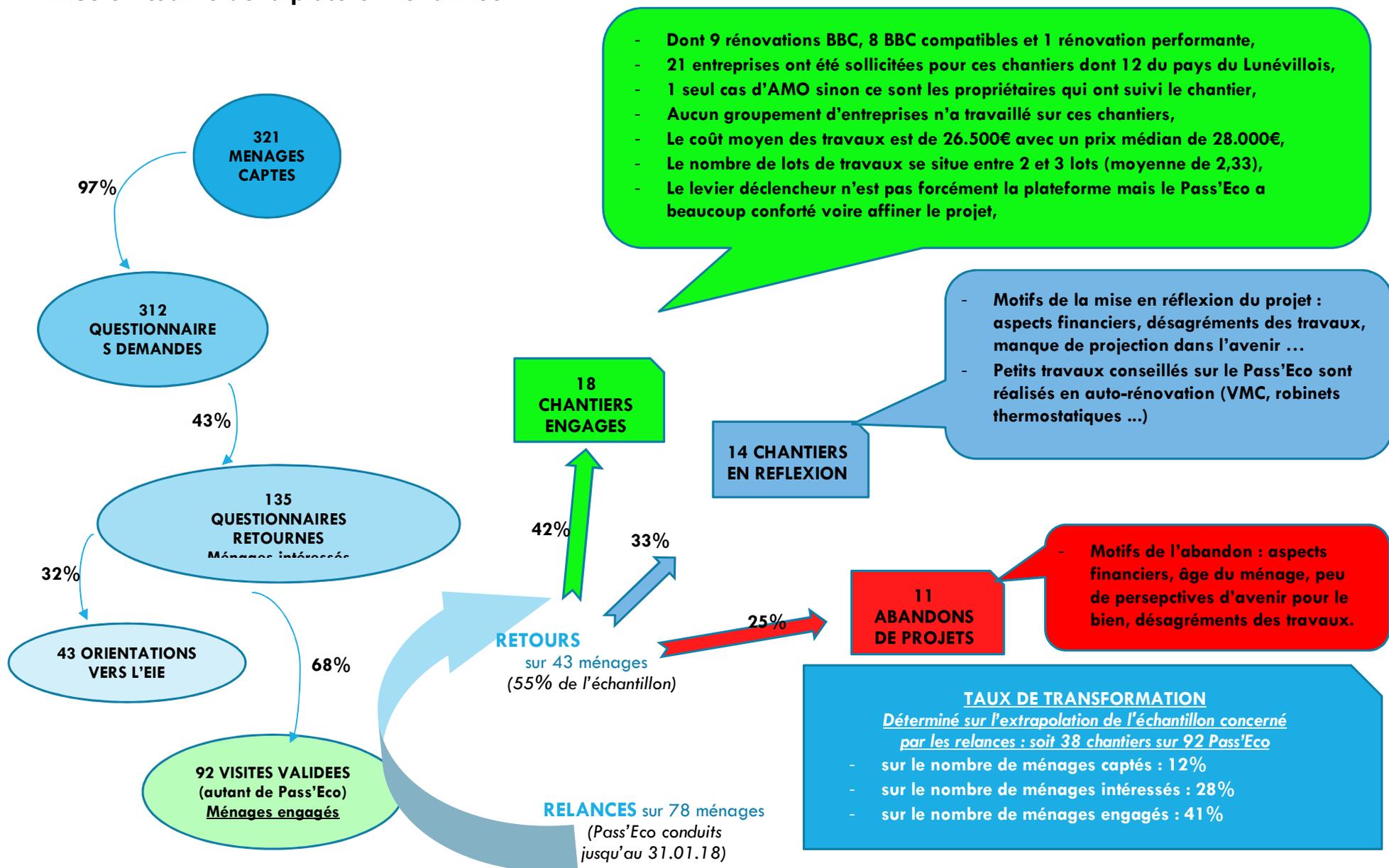
Le pays du Lunévillois a su mettre en place un service répondant à un besoin avéré et apprécié des particuliers.

Les relations avec les acteurs du bâtiment sont bien avancées et promettent une collaboration fructueuse ; celles avec les opérateurs Anah et le Département laissent aussi envisager une réponse plus efficace aux particuliers. Avec le Fonds d'Aides, le Pays apporte un élément concret, levier à la décision des ménages.

Ainsi, la plateforme a pu mettre en place une dynamique au cours de cette 1^{ère} année qui va lui permettre de s'inscrire sereinement dans les objectifs fixés.

Le schéma ci-dessous présente le bilan intermédiaire de la plateforme (depuis mars2017).

Mise en œuvre de la plateforme -année 1-



Plan Alimentaire Territorial

Dans le cadre de l'animation et la coordination du projet « Imaginons ensemble le Projet Alimentaire Territorial - PAT- du Sud Meurthe-et-mosellan », le PETR a signé une convention avec le Département de Meurthe-et-Moselle le 30 août 2017.

Les actions décrites dans cette convention portent :

- Sur le développement de filières locales en circuits courts,
- L'accès à une alimentation locale de qualité pour tous et notamment les publics fragiles en tissant un réseau entre les différents acteurs,
- Organiser des actions d'animation sur les thématiques de l'alimentation équilibrée, le gaspillage alimentaire et le « manger local ».

Les premières étapes de ce travail ont été conduites par la Métropole Sud Meurthe-et-mosellan. Elles ont consisté à des échanges entre les territoires du département afin de dresser un inventaire des réseaux et des actions existantes voire projetées pour 2018.

Sur le Pays, une première action a été soumise par l'association Emplettes Paysannes » qui consiste à créer un retrait de produits locaux sur Lunéville.

4. Mobilité

Dans un contexte de réforme territoriale avec une redistribution des compétences en matière de mobilité, en articulation étroite avec les études conduites par le Schéma de Cohérence Territoriale Sud Meurthe et Moselle. Le Pays du Lunévillois a saisi l'opportunité d'engager une réflexion approfondie sur l'évolution des politiques de mobilité à

l'échelle du PETR. Cette réflexion s'est également inscrite en phase avec la politique de la Communauté de Communes du Lunévillois (seule AOT du territoire avant les fusions de 2017) conduite à renouveler son marché sur les transports à l'horizon 2018.

Avec le soutien de l'Etat, le Pays a donc engagé à partir d'avril 2016 une première étude stratégique avec le bureau d'étude MENSIA pour :

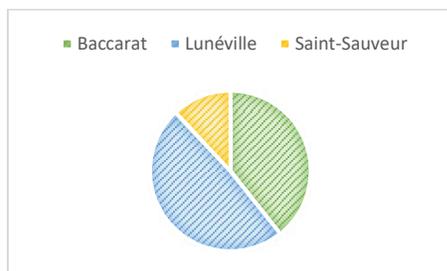
- Identifier les besoins et les flux de mobilité à l'échelle du Pays
- Etudier les enjeux organisationnels, juridiques et financiers liés à la création potentielle d'une Autorité Organisatrice de la Mobilité durable

A la suite de la mise en place fin 2016 du comité de pilotage qui réunissait les représentants de chaque intercommunalité, en 2017 a été mis en place la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AOM) afin de déterminer la prise ou non de compétence, de déterminer les impacts juridiques, financiers mais surtout la plus-value pour les habitants de rendre un service à cette échelle. Cela a débouché sur la prise de la compétence transport avec une mise en place effective au 1 janvier 2018.

Cette mission d'AOM a été également mise en place pour définir une nouvelle offre de services à la mobilité intégrant transports en commun et mobilités alternatives à l'autosolisme (covoiturage, modes doux...), d'étudier les modalités opérationnelles de mise en place d'une Autorité Organisatrice de Mobilité Durable (AOMD) et accompagner les collectivités dans la mise en place d'une nouvelle politique de mobilités et la prise de compétence à l'horizon 2018.

5. Maison du Tourisme

5.1 Fréquentation de la Maison du tourisme via ses 3 bureaux d'information touristique (janvier-octobre)



Lieu	Baccarat	Lunéville	Saint-Sauveur	Non renseigné
Nombre de personnes 2017	7632	9446	2325	1609
2016	7114	9909	502	1532

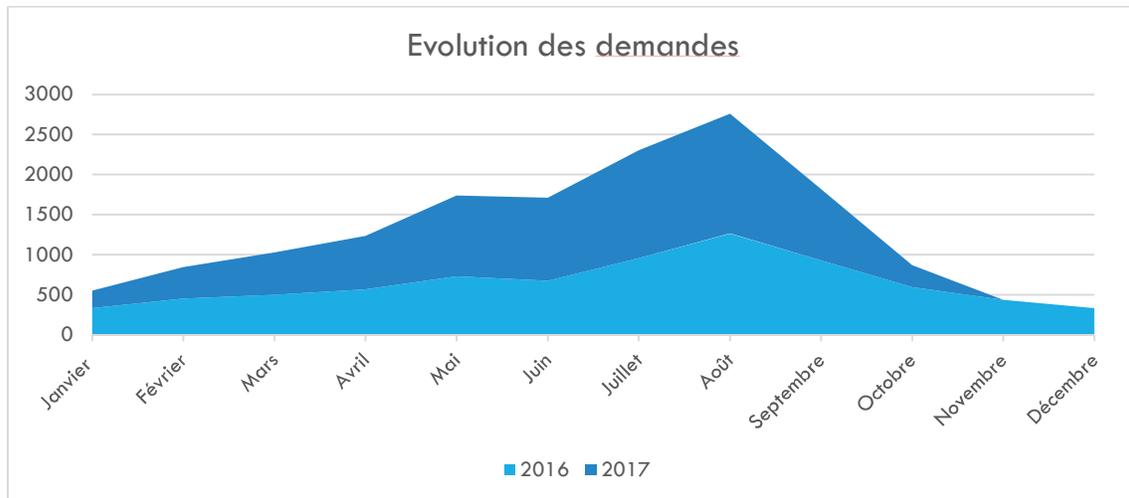
Durant la période de janvier au 31/10, la Maison du tourisme a accueilli **21012 personnes**.

*Durant la période de janvier à octobre 2016, la Maison du tourisme a accueilli **19057 personnes**. (+10% en 2017)*

Cette hausse se justifie par un retour progressif de la clientèle étrangère (y compris les marchés lointains), une hausse du nombre de personnes accompagnées en visite guidée, mais surtout par une **belle progression de la fréquentation touristique de l'accueil touristique de la Maison de la Forêt**.

Saison estivale : Pour Juillet/Août 2017 : 6047 visiteurs (4683 visiteurs en 2016, soit +8%)

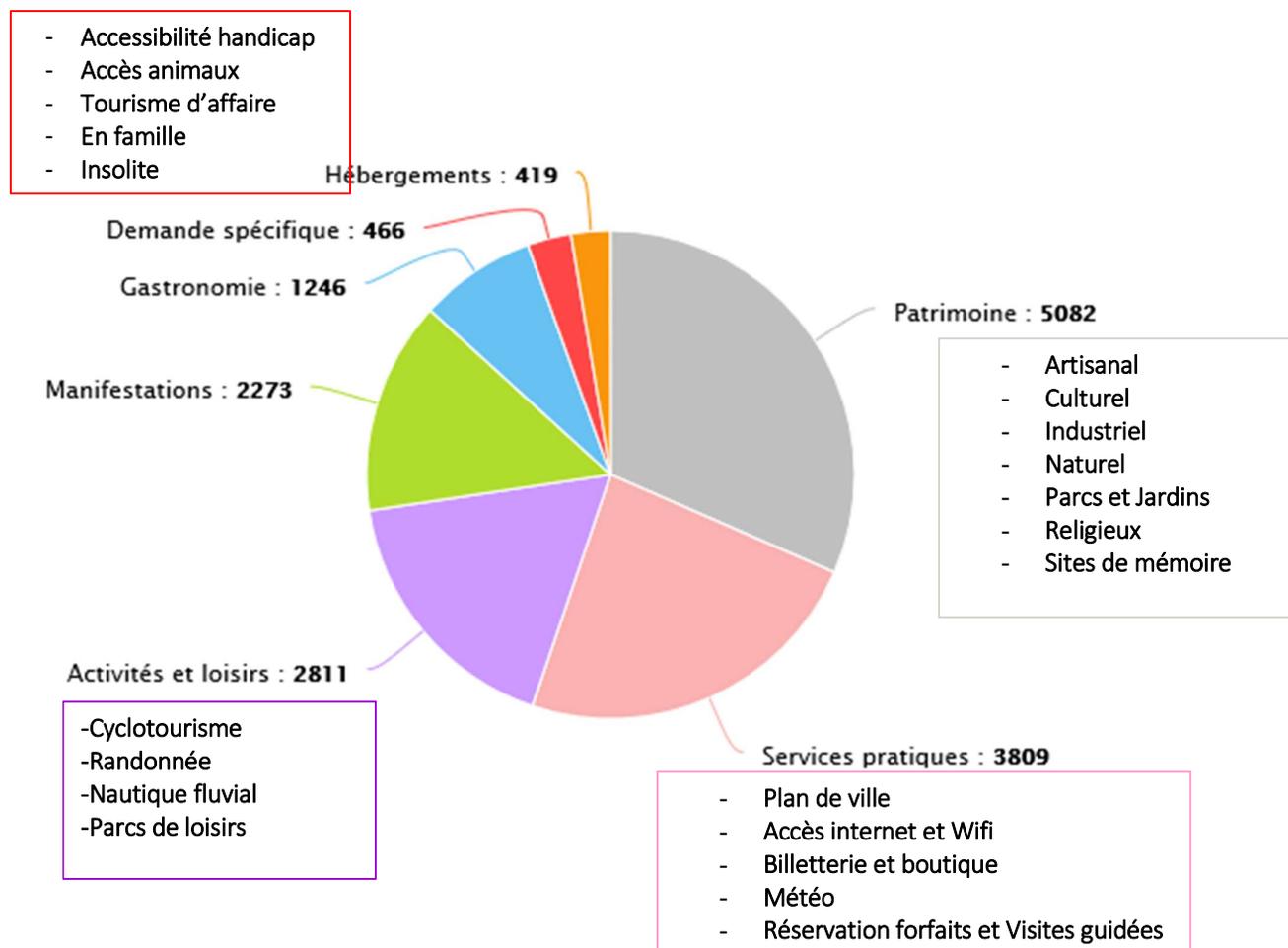
5.2 Analyse de la fréquentation



Pour la deuxième année et grâce au logiciel GRC Avizi, nous sommes en mesure de numbrer les demandes reçues sur les 3 bureaux. Une demande peut être physique, téléphonique ou numérique, est l'objet d'une prise de contact. Une demande peut regrouper plusieurs personnes. (exemple : 1 demande de fiche de randonnée pour une famille de 4 personnes)

On note alors que malgré une fréquentation (nombre de personnes) stable, le nombre de demande est croissant, et ce tout au long de l'année.

5.3 Analyse du type de demande



5.4 Salons 2018 (axés sur le Tourisme vert et pays frontaliers)

Reims Tendance Nature



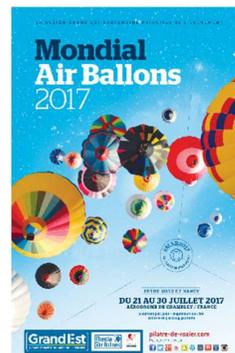
Foire internationale de Nancy

Vélo Cycle du Futur



Mondial Air Ballon

FIMA Baccarat



Stan'Elevage Lunéville

Rencontres équestres Lunéville



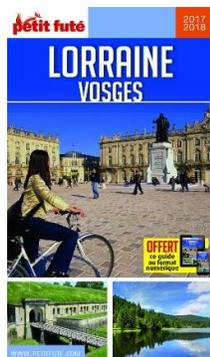


5.5 Facebook

La maison du tourisme possède une page Facebook et comptabilise **2640** « j'aime ». Toutes les manifestations recensées sont publiées sur notre page.

5.6 Les encarts publicitaires

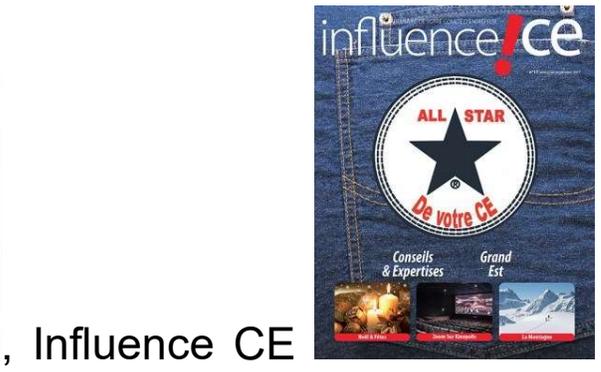
Grâce à la nouvelle charte graphique, nous pouvons multiplier les visuels destinés aux supports de communication. La maison du tourisme a acheté un encart dans le Petit Futé Lorraine 2017



, dans le Nancy



Tourisme Magazine



, Influence CE

et Supplément dans La semaine d'octobre
qu'une



ainsi

participation au plan de communication estival
CCTLB.



initié par la

5.7 Clip promotionnel « Tourisme vert » en partenariat avec l'Office Intercommunal de Saint-Dié-des-Vosges

L'Office de Tourisme intercommunale de Saint-Dié-des-Vosges créé depuis le mois de juin plusieurs petits clips promotionnels sur son territoire. Pour consolider les liens qui nous unissent et profiter de moyens de diffusions complémentaires, la Maison du Tourisme a proposé de créer un clip sur notre territoire et alors faire partie de l'achat global. (tarif partenaire) Livraison du clip pour saison 2018.



5.8 Site internet

55 000 visiteurs différents pour 2017 (contre 33 500 en 2016)

On remarque également une amélioration sur les recherches d'informations touristiques. (6 pages visitées en moyenne en 2016 contre 4 aujourd'hui)

NOUVEAUTES:

- * Création d'une **rubrique vélo** (carte itinéraires Vélo route Voie verte)
- * Création d'une rubrique pour les **événements phares** (Ex: Cycle Emilie(s), Commémoration des 3 Américains)

Accueil > Sortir & profiter > Événements > Centenaire "3 Américains"

COMMEMORATION DU CENTENAIRE « LES TROIS AMERICAINS »

CYCLE «LES 3 AMERICAINS»

C'est durant la nuit du 2 au 3 novembre 1917, que les trois premiers soldats américains sont morts sur le sol français.

Cet événement majeur de l'entrée en guerre des États-Unis aux côtés des Alliés, s'est déroulé dans le Lunévillois, et plus particulièrement au « Haut des Ruelles » à Réhicourt-la-Petite.

Souhaitant commémorer le centenaire de cet événement historique, la Communauté de Communes du Sânon a élaboré un projet global et multipartenaire labellisé par l'État à travers la « Mission Centenaire ».

Des randonnées pédestres balisées de courtes distances pour visiter le site et les aménagements réalisés pour l'occasion, vous seront proposées.

Renseignements à la Maison du Tourisme du pays du Lunévillois au [03.83.74.06.55](tel:03.83.74.06.55).

VENDREDI 13 OCTOBRE 2017
20h - Salle Communale, PARROY
FEMMES ET CIVILS
DANS LA GRANDE GUERRE
CONFÉRENCE
Dominique LAPOINTE

VENDREDI 20 OCTOBRE 2017
20h - Mairie, ENVOLE-AU-JARD

14h - départ de RÉCHICOURT-LA-PETITE
SORTIE PÉDESTRE
AU HAUT-DES-RUELLES
avec Les randonneurs du Sânon

14h - BATHÉLÉMENT
RECONSTITUTION HISTORIQUE
ANIMATION
Les Américains

17h - Église, BATHÉLÉMENT
MEMORY OF THE FIRST THREE
THE TIME CAPSULE
CRÉATION VOCALE ET MUSICALE
Christophe MOROZC

20h - Église, BATHÉLÉMENT
LES PLANTES OBSSÉDIONALES
CONFÉRENCE
Dominique LAPOINTE

5.9 La vitrine numérique permettant de diffuser 24h/24, 7j/7 l'offre sur le territoire.

5.10 La newsletter envoyée à plus de 800 abonnés chaque mois + évènements particuliers (ex : Journées du patrimoine)

5.11 Communication / Brochures 2017

- Flyers à insérer dans le guide Route des Orgues
- Route de la faïence
- Conception d'une brochure d'appel trilingue
- Conception et Impression des plaquettes promotionnelles des Lacs de Pierre Percée (avec OTI de Saint-Dié-des-Vosges)
- Conception et Impression d'une carte de Véloroute Voie verte à l'échelle du Pays
- Conception d'une pochette « Randonnées » pour accueillir les fiches randonnées du territoire (en cours)

Commercialisation 2017

Produits individuels

- Vente des animations « locales » des Communauté de Communes (Kayak, Emilie(s), visites thématiques)
- Vente de cartes de pêches
- Création de produits Emilie (s)

Groupe

- Développement des visites guidées proposées actuellement sur l'ensemble du territoire.

Boutique

- Poursuite de l'organisation des boutiques et Terminal Carte Bleue dans les trois bureaux d'information touristique

Monnaie de Paris (commémoration des 3 américains)
(850 vendus aujourd'hui, depuis le 23/10)



Démarche Qualité

- Depuis 2015, la Maison du Tourisme envoie à chaque groupe un questionnaire de satisfaction.

Enquête disponible sur demande (analyse questionnaire 2017.docx)

- Visite Test de la DIRRECTE pour **accessibilité** handicap à Lunéville (En vue de l'obtention du label tourisme et handicap)
- Ecriture de **procédures** pour l'équipe de la Maison du Tourisme

Pour la troisième année consécutive, la Maison du Tourisme a remporté le deuxième prix Pass Lorraine (décerné par Lorraine Tourisme)

Accompagnement projets et liens avec les partenaires

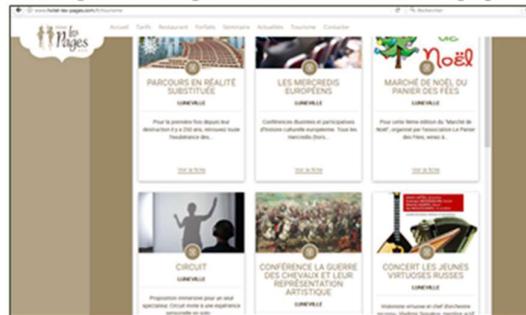
La Maison du Tourisme se tient à disposition des porteurs de projets pour accompagnement, suivi et promotion.

Auprès de nos hébergeurs :

- Lancement de la haute saison le 11 mai : sensibilisation des missions de la MT et approche des labels Gîtes de France et Clévacances

- Accompagnement de plusieurs projets de gîte et chambres d'hôtes sur le territoire + lien avec les deux labels présents
- Lien avec les fonds européens
- Marques blanches (en lien avec le CRT)

Exemple de marques blanches – Hôtel des pages



Auprès de nos partenaires privées

- Proposition de soutien en terme de guidage et conseils
- Lien avec Lorraine Tourisme pour adhérer au Pass Lorraine

Vélo route voie verte (cf dossier vélo)

- Elaboration de cartes et outils web
- Détention de l'autorité de labellisation confiée par le département (label Accueil vélo)
- Conception de produits touristiques sur cette thématique (2018)

Quelques chiffres...

	année 2016	2017 (au 15/10)
Chiffre d'Affaire global régie de recette	68 942,80 €	100 894,11 €
Chiffre d'Affaire boutique globale	2 468,50 €	16 742,11 €
Chiffre d'Affaire groupe	59 948,30 €	64 306,60 €
Animations locales	3 567,00 €	4 040,00 €

+ 32%

Nombre de personnes accueillies pour les groupes.	4684 pers	5704 pers
--	------------------	------------------

Nombre total de devis réalisés	199 devis	200 devis
dont Nombre de devis confirmés	141 devis	191 devis

Nombre d'heures de visites guidées dispensées par les guides de la Maison du Tourisme: + de 650 heures

La Maison du Tourisme collabore de façon très régulière avec :

- Lorraine Tourisme (CRT Grand Est)
- Meurthe et Moselle Tourisme
- Le département 54 (Maison du Département, le château des Lumières)
- La confédération des Offices de tourisme et Syndicats d'Initiative Grand Est
- Sarrebourg Moselle Sud Tourisme
- Nancy Tourisme
- L'Office de tourisme Intercommunal de Saint-Dié-des-Vosges
- Gîte de France 54
- Clévacances 54/88
- Fédération départementale de pêche 54
- Clubs Vosgien et Clubs de Randonneurs présents sur le territoire
- La DIRRECTE Grand est
- La chambre d'agriculture de Lorraine
- 35 partenaires privés en dépôt vente à la Maison du Tourisme

présentent une complexité telle qu'elle rend inefficace l'aide apportée par chaque acteur séparément. L'année 2017 a été consacrée à l'articulation des différents dispositifs existants jusqu'alors afin de les rendre lisibles à tous :

Réseau d'Alerte Pluri Professionnel (RAPP)	Commission d'analyse des situations complexes (CLSM)	Cellule d'Appui aux Parcours complexes (MRSL)
<p>Concertation</p> <p>Se réunit à la demande d'un professionnel</p> <p>Concerne des <u>situations déjà caractérisées par la crise</u> qui risquent de devenir une urgence et de mettre en danger la santé et/ou la sécurité de la personne</p> <p>Réunit les personnes directement impliquées dans la prise en charge de la situation</p>	<p>Concertation</p> <p>Se réunit à des temps fixes</p> <p>Concernent des <u>situations inquiétantes avant la crise</u></p> <p>Réunit un groupe de personnes désignées et retenues pour leurs compétences et leur champ d'intervention et les professionnels qui sont impliqués</p>	<p>Intervention - Accompagnement</p> <p>S'active dès qu'elle est interpellée par la famille, les professionnels...</p> <p>Concerne des <u>problèmes de santé</u> chez des personnes sorties ou hors du parcours de soins</p> <p>Prend contact avec la personne concernée et coordonne les différentes interventions en lien avec le médecin traitant de la personne</p>

<p>Organise la prise en charge des situations avec les personnes présentes</p>	<p>Emet des préconisations et désigne un référent qui continue à coordonner la prise en charge Repère les problématiques sur le territoire</p>	<p>Intervient à domicile Accompagne et oriente vers le dispositif adapté</p>
---	---	---

6.5 Le Groupe de travail COMMUNICATION

Il favorise l'information, la communication et les liens entre les différentes partenaires. Un document recensant les structures d'accueil pour les personnes en souffrance psychique est en cours de construction.



6.6 Le Groupe de travail SISM

Il concourt à l'organisation et à la réalisation des Semaines d'Information en Santé Mentale dont le thème 2017 était « Santé Mentale et Travail » :

PROGRAMME TERRITOIRE DU LUNEVILOIS

SOIREEES THEMATIQUES

Projection Témoignages Débat - Santé Mentale et Travail

Projection du film « Le travail un peu, beaucoup, à la folie ou pas du tout » réalisé par la MJC Lorraine en 2010. Plusieurs personnes en souffrance psychique y témoignent de leur désir d'assumer un travail et des difficultés qu'elles rencontrent lors de cette intégration professionnelle. La projection sera suivie d'un débat avec des intervenants dans le champ du travail et de la santé mentale. *Tout public, entrée libre.*

BLAINVILLE SUR L'EAU
Lundi 13 mars 2017
De 17h00 à 19h00
Maison des Fêtes et de la Culture - 2 rue de l'Etang à Blainville-sur-l'Eau
En présence de : Dr E. LEDUIGOU (Psychiatre), P. WALTRIGNY (conseillère emploi) et Dr BOITEL (Médecin du travail).

BLAMONT
Jeudi 16 mars 2017
De 17h00 à 19h00
Salle de la communauté de communes - 38 rue de Voise à Blâmont
En présence de : Dr F. BASS (Psychiatre), P. WALTRIGNY et Dr BOITEL.

BACCARAT
Mardi 21 mars 2017
De 17h00 à 19h00
Salle des Fêtes - 1 av. de la Chapelle à Baccarat
En présence de : Dr JP PAREJA (Psychiatre), P. WALTRIGNY et Dr MARTINET (Médecin du travail)

EINVILLE-AU-JARD
Mercredi 22 mars 2017
De 17h00 à 19h00
Salle Polyvalente « La Famille » - 2 rue des Brasseries à Einville-au-Jard
En présence de : Dr C. DEMOGEOT (Psychiatre), P. WALTRIGNY et Dr A. VASSEUR (Médecin du Travail).

LUNEVILLE
Vendredi 24 mars 2017
De 13h00 à 17h00
Forum Santé Mentale et Travail
Salle Erckmann - 1^{er} étage - 2 cours Verdun à Lunéville
Regroupement de structures et d'associations œuvrant dans le secteur de la santé, du travail et de la formation auprès d'un public en difficulté, sous forme de stands. *Tout public, entrée libre.*

Vendredi 24 mars
De 20h30 à 22h30
Conférence Débat « Travail et santé mentale »
Par M. le Dr Debruille, Psychiatre, Mme. le Dr Boitel, Médecin du Travail, F. Laurent, Président du GEM Le Fil d'Ariane et O. CRANCE, Chef d'entreprise.
Salle Erckmann - 1^{er} étage - 2 cours Verdun à Lunéville
Regards croisés de différents partenaires et échanges avec la salle.
1^{er} partie : La symbolique du travail
2^{ème} partie : Comment le travail construit et déconstruit ?
3^{ème} partie : Témoignage sur le bénévolat
4^{ème} partie : Regard d'un chef d'entreprise. *Tout public, entrée libre.*

Pour plus d'informations :
<http://www.semaine-sante-mentale.fr>

6.7 Autre action réalisée

**BIEN DANS SA TÊTE
À LA RETRAITE**

CONFÉRENCE – DÉBAT
Animée par Monsieur le Docteur Guy VANÇON
et Monsieur le Docteur Claude DEMOGEOT

**À Salle de réunion de la Mairie
et de la Communauté de Communes CC3M
3 rue de la gare
54290 VIRECOURT
Mardi 03 octobre 2017
À 14H00
Entrée libre et gratuite**

Renseignements et inscriptions au 03 83 92 84 49 ou g03@cpn-laxou.com












6.8 Perspectives

- Création d'un 5^{ème} groupe de travail sur la santé mentale (travail en continuité du thème SISIM 2017)

- Constitution d'une valise d'information destinée aux maires et aux secrétaires de mairie
- Rédaction d'une lettre d'information du CLSM
- Participation à la rencontre annuelle organisée par le Département de Promotion en Santé Mentale et de Prévention du Centre Psychothérapique de Nancy

Charte de Fonctionnement
 DEPARTEMENT DE PROMOTION DE LA SANTE MENTALE ET DE PREVENTION
 CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE NANCY
 Date: le 4 octobre 2017

Préambule
 Depuis 1960, la prévention au même titre que les soins et la réhabilitation font partie des missions de la psychiatrie publique. La promotion de la santé mentale est venue enrichir ce champ de prévention et développer une approche positive de la santé.

Objectifs
Objectif principal
 Le département de promotion de la santé mentale et de prévention a pour objectif de promouvoir le bien être et la santé mentale sur le territoire couvert par le CPN et sa communauté, et de contribuer à la prévention des troubles psychiques par la mise en place d'actions spécifiques en harmonisation avec les associations, réseaux et locaux.

Ethique
 Le département de promotion de la santé mentale et de prévention s'inscrit dans une démarche de santé publique, s'adresse à la population générale à tous les âges de la vie.

Fonctionnement
 Le département de Promotion de la Santé Mentale et de Prévention est structuré autour d'une équipe réunissant les partenaires intervenant dans le champ de la santé mentale et les professionnels du CPN, constituant le comité de pilotage du Département de promotion de la santé mentale et de prévention.

Signatures:
 GÉLES BAROU, Marie-Claude BARROCHE, Hervé BERRAND, Bruno BOYER, Emmanuelle COMPAGNON, Dr Bénédicte DUGHY, Sébastien DEJACET, Annie GUILLOMOT, Valérie JEAN, Dr Bernard LABUTH, Stéphanie LE BEFFET, Marjolaine KIEHN, Christophe LAMNÉCHOUZ, Dr François BARBUZE, Dr Jean-Pascal PAREJA, Marie-Thérèse RIVIERE, Dr André ROSSIGNOT, Pi Raymond SCHWAN.

7. PARTENAIRES

Les conventions du CIDFF, de la mission locale et d'IPL ont été reconduites pour 3 ans afin de mener les missions qui leurs sont confiées

Revue de presse



Lunéville Tourisme

Un Grand Est des arts du feu

L'Académie lorraine des arts du feu est dans les starting-blocks sur plusieurs projets : tourisme durable, labellisation, inventaire des sites à visiter... avec pour objectif d'attirer les touristes dans la grande région.



La signalétique est prête. Elle se décline en toutes dimensions et est réalisable en fonte, bronze et métal émaillé. Elle sera apposée à l'entrée des villes ou sites affiliés. (Photos X.C.)

« Nos statuts prévoient, entre autres missions, un engagement pour le développement du tourisme sur nos territoires », déclare Francis d'Alascio, président de l'Aloraf (Académie lorraine des arts du feu).

« Nous ne devons pas nous contenter des touristes d'ici. Grand Est doit devenir la région des arts du feu. Elle doit être la seule de France à posséder un patrimoine aussi diversifié et important. Ils sont partout, représentés par la céramique, le verre et le cristal ainsi que les métaux et la fonderie. Ce domaine culturel doit devenir une des identités fortes de nos territoires ».

Un plan d'action est élaboré en bonne partie. « Nous ne serons qu'accompagnateurs et forces de propositions dans ce projet. Nous sommes au point pour en faire part aux élus et aux collectivités territoriales en charge du tourisme », glisse le président fortement impliqué avec Catherine Calame, vice-présidente, et les autres membres. Des contacts sont déjà pris aussi dans des pays voisins (Allemagne, Belgique, Suisse...) pour étendre le projet à une dimension européenne.

En partenariat avec les offices de tourisme

L'association a déposé sa marque « TOURISME.LES ARTSDUFEU » auprès de l'INPI (Institut national de la propriété industrielle). Le schéma d'exploitation est bien avancé. Il reste à l'adapter en partenariat et concertation avec les offices de tourisme de toute la grande région.

« Nous avons aussi rencontré beaucoup d'élus. » Pour bénéficier du label, les sites devront être membre de l'Aloraf. « L'objectif du label est de contribuer à la promotion et au développement de sites touristiques caractérisés par un patrimoine culturel, historique ou bâti concernant des activités anciennes ou contemporaines relatives aux arts du feu ».

« Le label pourra être attribué à des organismes publics ou privés. Cet outil sera un complément des autres actions menées par les structures chargées du tourisme régional », assure le président de l'Aloraf.

L'inventaire des sites est fait sur les dix départements de Grand Est. Des fiches modèles ont ou vont être créées (voir par ailleurs). « Le monde rural sera aussi impliqué dans le développement du tourisme », glisse Francis d'Alascio. Dans le secteur, il cite l'exemple d'une fiche pour un circuit des églises de la Vezouze.

Concernant la métropole du Grand Nancy, « nous souhaitons qu'elle s'inscrive dans le groupe restreint des villes et communes françaises classées villes durables, à l'image de la communauté urbaine de Strasbourg ».

Xavier COLLIN Site internet : aloraf.fr.

Xavier COLLIN



Baccarat Conférence des maires

Mobilité : il va falloir se décider

Exercice obligé hier matin à Baccarat pour le PETR du pays du Lunévillois, qui avait réuni sa conférence des maires au cinéma. Pas pour y projeter un film, mais pour y parler mobilité. Le gros dossier.



Les quatre intercos devront se prononcer pour le 30 avril prochain. (Photo C.A)

Le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du pays du Lunévillois va-t-il devenir autorité organisatrice des mobilités durables ? Une décision de principe doit être prise pour le 30 avril afin que les procédures puissent être lancées fin juin.

En ligne de mire, le 1^{er} juillet 2018, date à laquelle la Grande région, à laquelle la Loi NOTRe a transféré une grande partie des compétences des départements en matière de transports, aura élaboré son schéma d'exploitation. Comment le PETR veut-il s'y inscrire ? C'est la réponse à laquelle les quatre intercommunalités qui le composent doivent répondre.

En choisissant d'élargir, ou pas, la compétence portée par l'ancienne CCL, devenue la CCTLB, au Pays, qui l'exerce pour l'heure par voie de second rang. Dans le deuxième cas, le statu-quo prévalerait, l'autorité organisatrice restant à la CCTLB en laissant les trois autres intercos en dehors des décisions, dont elles seraient au final dépendantes.

Elles avaient été assez frileuses, lorsqu'il s'était agi de désigner un assistant à maîtrise d'ouvrage. C'était en novembre dernier. Depuis, deux cabinets ont commencé de travailler sur des scénarii possibles, qui ont été présentés hier matin à la conférence des maires réunie à Baccarat.

Un « bouquet de mobilités »

Avec pour seul ordre du jour ce gros dossier de la mobilité, sur lequel ils ont été nombreux à se pencher autour d'Hervé Bertrand, le président du PETR. Il avait invité David Valence, le maire de Saint-Dié, mais aussi vice-président de la Grande région en charge des transports. Lequel estime nécessaire une « opération vérité » sur l'offre possible. « Il ne faut pas entretenir l'illusion que toutes les communes pourront être desservies de la même façon. » Pour autant, estime l'élu vosgien, la compétence transports « mesure l'ambition d'un territoire ». Une compétence qu'il faut penser en termes de développement économique.

L'économie la finance d'ailleurs en partie au travers du versement transport s'imposant à tous les employeurs, publics ou privés, de plus de onze salariés. Jacques Lamblin, le député, Jean-François Husson, le président du Scot Sud, Mathieu Klein, le président du conseil départemental, et le sous-préfet Rachid Kaci ont également apporté leur éclairage sur ce sujet faisant se croiser de nombreux enjeux.

Les maires aussi se sont exprimés, Damien Jacquot (Reillon) estimant le pourcentage demandé aux employeurs pour le versement transport « loin d'être innocent ». Pour Jean-Luc Demange (Merviller), également président de la Mission locale, « la mobilité est liée au rapatriement de services, comme la formation, sur le territoire ».

La solution pourrait passer par un « bouquet de mobilités », ainsi qu'évoqué en fin de réunion : transport à la demande, covoiturage, autostop organisé, voitures en auto- portage, vélo... Le débat n'est pas clos.

Catherine AMBROSI



Lunéville Santé

La souffrance au travail



Pour la première fois, des projections débats sont organisées dans tout le Lunévillois. (Photo C.S.C.)

28e semaine d'information sur la santé mentale au niveau national, organisée depuis 2013 sur Lunéville. Et pour la première fois cette année sur tout l'arrondissement. « Le conseil local en santé mentale était jusqu'alors basé uniquement sur les communes de la CCL », explique Catherine Rouger, psychologue au CMP de Lunéville et coordinatrice de ce conseil.

Déstigmatiser

Le but de cette semaine ? « Sensibiliser pour déstigmatiser », notent en chœur Nadia Bouchra, agent de médiation à la ville, Annie Guillemot, la présidente du conseil, et Catherine Rouger. « Il ne faut plus avoir peur de dire que l'on a un problème », explique Annie Guillemot : « N'importe qui peut être touché à un moment et reprendre une vie normale. Il y a de nouvelles thérapies, plus de longues hospitalisations... »

Le thème retenu cette année est « Santé mentale et travail ». « Les problèmes de santé mentale sont devenus l'une des principales causes d'absentéisme au travail et de retraite anticipée. La récession économique actuelle et ses effets sur le marché du travail vont probablement aggraver les problèmes d'emploi et de qualité de la vie chez les personnes atteintes de troubles mentaux et leur famille », était-il écrit dans un rapport de l'organisation mondiale de la santé en 2010.

Outre le forum avec des stands à Lunéville le vendredi 24 mars, de 13 h à 17 h au centre Erckmann (cours de Verdun)- avant la conférence sur ce même thème dès 20 h 30 au même endroit, un documentaire basé sur des témoignages sera projeté à quatre reprises dans le Lunévillois suivi d'un débat : à Blainville-sur-l'Eau (MFC), le 13 mars, Blâmont (salle de la CCS), le 16 mars, Baccarat (salle des fêtes), le 21 mars et Einville-au-Jard (salle polyvalente le Familial), toujours de 17 h à 19 h. Après chaque projection, un médecin du travail, un psychiatre et un conseiller ou référent emploi débattront du sujet. Entrée libre à ces conférences et au forum.

C.S.-C.

C.S.-C.



Lunéville Économie solidaire

Un coup d'accélérateur à la mobilité

Ecosol', le garage solidaire créé par le GESSL Inès, sur la zone des Mossus, a reçu un soutien conséquent de la fondation Macif, laquelle vient de lui octroyer une aide de 25.000 €.



Une démarche en faveur de la mobilité jugée exemplaire. Voilà ce qui a valu au garage solidaire du GESSL Inès d'être éligible pour la fondation Macif. Depuis sa création en 1993, la structure a déjà donné un coup de pouce à 3.000 initiatives ciblées sur l'innovation sociale et la capacité de chacun à agir pour un monde meilleur grâce à l'action collective. « Le garage Ecosol' de Lunéville est intéressant à trois titres : d'abord, il offre une réponse aux publics les plus en difficultés en proposant des solutions d'entretien, de réparation, de location et d'achat de véhicules à des tarifs préférentiels. Ensuite, il forme des gens. Enfin, il y a eu l'intelligence, pour ce garage "normal" de travailler avec les autres professionnels du secteur pour être en complémentarité et non en concurrence », relevait Joël Grosjean, vice-président national de la fondation Macif, venu remettre officiellement une somme de 25.000 € qui aidera au fonctionnement d'Ecosol', transformé pour l'occasion en salle de réception.

Le bilan d'une année

L'occasion était belle de dresser un état des lieux, après un an de fonctionnement, de ce projet solidaire né dans les têtes en 2010 et concrétisé en 2016 après une longue gestation. Un premier bilan de « ce beau projet de lutte contre la fracture mobilité en Lunévillois », livré par Michel Perrette, président d'Inès sois mobile. Le pôle métiers de l'automobile a fait travailler 4 salariés en insertion sur des postes de mécaniciens. 6.425 heures de travail (dont 3.695 h en insertion professionnelle) ont été réalisées. 108 clients, dont 13 bénéficiant d'une prescription insertion, ont fait confiance à Ecosol'. 161 devis d'entretien ou réparations (dont 67 % ont débouché sur une phase concrète) et 182 ordres directs d'entretien ou réparation ont été établis. 6 véhicules d'occasion ont été vendus à bas coût.

Une réponse aux besoins

Une offre à mettre en adéquation avec les besoins locaux, rappelés par François Ruaud, le président du GESSL Inès, par trois éléments statistiques : dans le Lunévillois, 46,7 % des salariés travaillent hors du bassin. 65,8 % des actifs sont salariés ailleurs que dans leur commune de résidence. 75 % des actifs utilisent leur véhicule pour se rendre sur leur lieu de travail.

Pascale BRACONNOT

Pascale BRACONNOT



Blâmont

La santé mentale à protéger

La situation de handicap et la souffrance au travail ont alimenté un débat public développé, via un film et des témoignages, dans le cadre des 28^e semaines d'information sur la santé mentale.



Les docteurs Bass, Boitel et Mme Waltrigny ont animé les débats.

« Un peu, beaucoup, à la folie ou pas du tout », le film réalisé par la MJC Lorraine mettant en scène des handicapés, des employeurs et des salariés spécialistes de l'intégration du handicap dans le monde du travail a suscité un débat riche et des interrogations du public venu le visionner à la communauté de communes. Dans le cadre des 28^e semaines d'information sur la santé mentale, le débat a été animé par les docteurs Boitel, médecin du travail, Bass, psychiatre, et Mme Waltrigny, conseillère emploi. Les intervenants ont à plusieurs reprises donné la parole au public afin qu'il apporte des témoignages vécus sur la situation de handicap et la souffrance au travail qui peut engendrer des pathologies mentales (stress, surmenage, burn-out).

Menée avec le conseil local en santé mentale du pays du Lunévillois et les maisons de service public de la CCVP (communauté de communes de Vezouze en Piémont), l'action est d'une importance capitale lorsqu'on sait que, dans le Lunévillois, 515 personnes inscrites à Pôle Emploi sont en situation de handicap. Faute de moyens, toutes ne sont pas accompagnées au quotidien. D'où un constat de souffrances récurrentes pour ces personnes touchées. Près de 20 % de la population mondiale, selon une enquête de l'OMS (organisation mondiale de la santé) est ou sera concernée par une maladie mentale (schizophrénie, troubles bipolaires ou autres).

Des constats qui font froid dans le dos mais qui ont heureusement été compensés par des témoignages positifs de salariés handicapés bien intégrés dans le monde du travail, ou qui ont pu se reconstruire grâce au bénévolat au groupe d'entraide mutuel (GEM) ou dans des ateliers couture par exemple. « Les projets me tiennent debout », a confié un participant tandis qu'un autre ajoutait : « Je n'ai pas de diplôme mais je peux bricoler dans tous les corps de métiers ».

Le rôle des médecins et des inspecteurs du travail, des juges seuls habilités à diagnostiquer un harcèlement moral en entreprise ont aussi été évoqués, de même que les conséquences des dégradations de travail sur la santé mentale des salariés.



Saint-Sauveur

Un programme alléchant

La deuxième saison touristique de la Maison de la forêt a débuté ce samedi 1er avril.



De nombreuses animations sont prévues pour cette nouvelle saison.

Troisième antenne de la maison du tourisme du Lunévillois, la Maison de la forêt est un lieu d'accueil dédié à la forêt du Piémont Vosgien et d'information destiné aux visiteurs, touristes, randonneurs, cyclistes souhaitant partir à la découverte du massif forestier et de ses richesses.

Mathilde, animatrice et coordinatrice, a présenté le programme aux invités :

- Avril : conférence sur le grand tétras, sortie nature « la marche des oiseaux », conférence sur la maladie de Lyme, exposition sur le lynx boréal, les chouettes et la faune locale.
- Mai : initiation à la bonne utilisation des appareils photos, troc et vente de plantes, atelier miel, fabrication d'hôtel à insectes, initiation à la cuisine sauvage, exposition sur les insectes et les abeilles.
- Juin : initiation à la marche nordique, kamishibai, conférence sur la faune et la flore forestière en été, cani-marche.
- Juillet : visite guidée d'un champ de bataille 14-18, initiation à la peinture pour les enfants, exposition pastel et abstrait, peintres amateurs de Baccarat et Lorquin, sculptures sur bois.
- Août : projection du film « il était une forêt », rando nocturne, sortie « sur la trace des scieries ».
- Septembre : conférence sur la faune et la flore en automne, journée du patrimoine, conférence sur le cerf, sortie brame du cerf, exposition plantes exotiques envahissantes, chasse et champignon.
- Octobre : sortie brame du cerf, cueillette de champignons, marché du terroir, conférence sur le cerf, conférence sur la faune et la flore en hiver.

D'autre part, le refuge du sagard tout équipé et situé juste à proximité peut être loué, il offre une capacité de dix couchages.

Réservations au 03.83.71.23.25, maisondelaforet@piemontvosgien.fr ou sur place à la maison de la forêt aux heures d'ouverture.



Hudiviller Économies d'énergie

« Les habitants n'ont jamais vu aussi clair »

Les économies d'énergie ? Avec les contraintes budgétaires, elles sont un enjeu financier et écolo jusque dans les petits villages, pourtant dépourvus de techniciens. À Hudiviller, on a réussi la révolution de l'éclairage. Devenu tout Led.



Véronique Del Fabro : « La difficulté pour les petits villages, c'est de ne pas disposer des compétences techniques. L'ALEC les a fournies ».

L'éclairage public ? On n'y connaissait rien. On n'avait pas les compétences. D'ailleurs, quand on est un élu dans un petit village, on se dit parfois qu'il faudrait avoir bac +12. On n'a pas de techniciens. Ici, nous avons seulement une secrétaire de mairie et un employé communal, à temps partiel ». Véronique Del Fabro, le premier magistrat d'Hudiviller, a autant de pêche que d'humour.

Ce petit village de 352 habitants a pourtant réussi sa révolution de l'éclairage, passant au tout Led ou presque. Exit les deux armoires électriques (et deux abonnements), exit les 31 lampes à mercure, les 31 autres à vapeurs de sodium qui équipaient des lampadaires où les oiseaux allaient même nicher et dont l'état était si dégradé, qu'un jour, on en a refusé l'entretien à la commune. « Les bras m'en étaient tombés » sourit Véronique Del Fabro en arpentant les rues « où il n'y a désormais plus aucune zone d'ombre ». L'urgence, dans un contexte national rude, c'était aussi de réduire la facture énergétique pesant lourdement sur le budget (60.000€ e recette). « C'était 14.163 €, dont 5.475 € pour le seul éclairage public ». Un gouffre.

60 à 70 % d'économie !

Ça avait pourtant mal démarré. Un premier devis d'entreprise chiffrait les travaux à 60.000 €. « On voulait un éclairage adapté à nos spécificités locales, qui n'éclaire pas les arbres, respecte les biorythmes ». Trop cher. La commune a préféré surseoir. Elle a cherché l'appui de la communauté de communes mais surtout, au plan technique, de l'ALEC (Agence locale de l'énergie et du climat Nancy Grands Territoires) qui a décortiqué le dossier, déniché toutes les aides possibles. Résultat final : un coût de 48.754 € avec 39.000 de subventions soit un coût final de 9.000 €. Les promesses d'économie d'énergie (70 %) sont tenues d'après les premières factures ! « On a amélioré l'éclairage avec 5 points lumineux, on l'a intensifié aux intersections. Jamais les habitants n'ont vu aussi clair ! ».

En fait, pour arriver à un tel résultat, Hudiviller a joué aussi la mutualisation en entraînant dans son sillage 10 des 13 communes de la communauté des Pays du Sel et du Vermois (environ 28. 000 habitants). Ce marché groupé a fait baisser de 12 à 20 % la note d'investissement selon les villages, estime l'ALEC. Même si ça a pris plus de temps et que ça aurait coûté trop cher de remplacer aussi les poteaux, Véronique Del Fabro est d'autant plus satisfaite que le marché a été réalisé par des entreprises locales, à savoir Eclatec et Citelum.

À Hudiviller, on entend désormais poursuivre dans la mutualisation. Et les économies d'énergie avec l'ALEC. « On va regarder la consommation et l'isolation de notre école, de la mairie, de l'église... ».

Ghislain UTARD

Une facture de chauffage pour un bâtiment inutilisé...



Éclairage, chauffage, alimentation des appareils, compteurs, abonnements : les ingénieurs épluchent la situation des communes.

Ce ne sont sans doute pas les premiers utilisateurs qui s'en rendent compte mais la crèche multi-accueil de Seichamps, qui date de 2014, est au rang des chantiers qui ont par exemple bénéficié de l'intervention d'un ingénieur mutualisé de l'ALEC. Le bâtiment est ainsi classé B en matière énergétique et a bénéficié de subventions pour près de 720.000 €. « Il suffit parfois d'augmenter l'épaisseur d'une isolation pour avoir droit à des aides ! », souligne l'association.

Reste qu'au-delà des projets neufs, la lutte pour les économies d'énergie se heurte à une réalité propre à de nombreux villages : le patrimoine est généralement très ancien et date d'avant les premières réglementations ! Sur le périmètre actuel d'intervention de l'association, seuls 4 bâtiments sur 198 sont ainsi aux critères énergétiques d'aujourd'hui !

Le premier travail consiste à faire un bilan complet de la commune. Cette radiographie s'appuie sur les factures, les chiffres de consommation, les données sur le patrimoine, la liste des compteurs d'énergie... Et là, il y a souvent des surprises, voire des aberrations. « Dans une commune, on s'est ainsi aperçu qu'un bâtiment qui n'était plus utilisé faisait l'objet, par l'opérateur, d'une facturation par estimation. La note se chiffrait ainsi à 15.000 € par an alors que la consommation était nulle ! ». Difficile pourtant de jeter la pierre à des élus locaux qui, dans les petites communes, doivent s'occuper de tout, des contraintes de Vigipirate aux questions d'état civil.

Le diagnostic complet permet en tout cas d'établir un plan pluriannuel d'actions. « On peut profiter d'opportunité : s'il est prévu de refaire la toiture d'un bâtiment, on va y coupler un travail sur l'isolation ».

L'association met aussi à disposition une « boîte à outils » qui permet aux communes d'enregistrer des données de températures pour mieux évaluer la situation dans ses bâtiments.

Meurthe-et-Moselle Automobile Bornes de recharge : l'accélération

Le Grand Nancy va développer le nombre de bornes de recharge pour véhicules électriques. Il lance aussi un groupement de commande qui permettra à d'autres collectivités de s'associer et garantira aux usagers « l'interopérabilité ».



Parking gare d'Houdemont, piscines de Gentilly, du Lido ou de Laneuveville : le Grand Nancy va équiper, début 2018, douze sites supplémentaires en bornes de recharge pour les véhicules électriques. Elles vont s'ajouter à la grosse vingtaine de points, publics ou privés, gratuits ou pas, qui existent sur le territoire de la métropole. La collectivité renforce également l'équipement de ses sites techniques pour la recharge des véhicules utilitaires.

L'enjeu, évidemment, c'est d'accompagner le développement de « l'électromobilité » en France, où l'on compte environ 5.300 stations. L'État a fixé à 7 millions le nombre de points de charge d'ici 2030.

Pour la Métropole, il ne s'agit pas de mettre un coup d'accélérateur brutal avec une multiplication des bornes partout et dans tous les sens. « L'intérêt n'est pas là ! Il faut partir des besoins réels, des usages et des déplacements afin de développer le maillage le plus intelligent à une échelle géographique pertinente », insiste Malika Dati, vice-présidente aux mobilités. « C'est d'autant plus nécessaire que nous sommes sur un marché qui n'est pas mature, où les technologies évoluent. Il ne sert à rien de multiplier des bornes si elles sont technologiquement dépassées dans quelques années ».

Bref, au Grand Nancy, on plaide pour une « accélération en douceur qui réponde aux usages ». « Nous allons nous appuyer sur l'enquête ménage-déplacement qui nous a fourni des données sur les parcours domicile travail et sur les demandes des usagers ».

Une carte valable sur toutes les bornes

Mais la métropole lance aussi un « groupement de commandes » sur 2018-2021 en proposant aux intercommunalités et autres collectivités de s'y associer. L'intérêt est d'abord financier puisque les groupements permettent de négocier sur des volumes et sur la maintenance. Mais la démarche va bien plus loin : « Certaines collectivités n'ont pas forcément les compétences pour développer les bornes de recharges et optimiser leur implantation. Nous pouvons apporter une aide. Et surtout, ce groupement va favoriser l'interopérabilité », souligne Malika Dati.

C'est assurément l'un des enjeux majeurs. En clair : les usagers auront la garantie d'avoir des services et des cartes compatibles, des tarifs harmonisés (actuellement c'est 0,50 € par pas de 30mn plafonnée à 4 h ou carte de recharge illimitée pour 150 €). Une « charte d'interopérabilité des bornes pour véhicule électrique du territoire Sud Meurthe-et-Moselle a été établie ces derniers mois ». En clair : c'est bien le conducteur « électromobile » qui sera au cœur du développement du réseau de bornes.

Ghislain UTARD



Manger collaboratif, c'est possible



84% des Français sont soucieux de leur alimentation, selon un sondage Harris-Interactive réalisé en février 2017. Les acteurs de l'économie collaborative l'ont bien compris et multiplient les offres dans l'assiette.

Elle impacte déjà le secteur du tourisme et des transports : l'économie collaborative s'intéresse aussi de très près à ce qu'il se passe dans vos assiettes. De nombreuses plateformes web fleurissent, qui proposent de révolutionner la manière de se nourrir. Avec des effets potentiellement positifs : remplacer une partie de nos biens alimentaires par d'autres issus de la consommation collaborative participe à réduire le gaspillage alimentaire et peut donc entraîner des gains importants pour l'environnement, souligne une étude de l'Ademe parue cette année.

Manger local

Les Amap (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne), qui permettent d'acheter directement au producteur un panier de produits frais, connaissent un succès croissant. Même principe pour LaRucheQuiDitOui.fr, Locavor.fr et Leboeuffrançais.com. Sur Peligourmet.com, créé en 2016, des consommateurs profitent de leur trajet pour acheminer à d'autres des produits locaux achetés dans toute la France, auprès des producteurs :

Manger sans gaspiller

Halte au gaspillage : LaBoîteàChampignons.com propose l'un des nombreux « kits prêts à cultiver » qui permet de consommer ce que l'on produit (Prêt à pousser, My Champi...). Sa particularité : il est fait de matériaux recyclés, dont les restes peuvent servir d'engrais. Comme le site Optimiam, l'application Too Good To Go permet d'acheter à prix réduit auprès des commerçants du quartier un panier d'invendus qui, sans cela, partiraient à la poubelle. Objectif : « permettre aux gens de prendre conscience aux gens de la problématique du gaspillage, tout en mangeant à petit prix », selon Lucie Bach, fondatrice.

Manger autrement

Et si vous mangiez collaboratif même au travail ? La plateforme Avekapeti.com, fondée en 2016, met en relation une entreprise avec des passionnés de cuisine du quartier, qui proposent leurs plats faits maison aux salariés. L'initiative arrive à Lyon. « Le but n'est pas de faire de l'argent mais d'écouler des plats que nos cuisiniers auraient préparés pour leurs familles », souligne la fondatrice Fati Mrani. Le repas peut aussi être l'occasion de « réseauter » : Colunching.com, né en 2016, propose des rencontres amicales ou professionnelles sur un thème précis autour d'un apéro, d'un déjeuner... Basé à Paris, le concept s'étend peu à peu à Lyon, Strasbourg, Marseille etc.

Manger... à quel prix ?

Toutes ces initiatives ont bien sûr un coût, plus ou moins avantageux. Les petits porte-monnaie et les radins peuvent se réfugier sur les plateformes de troc, comme MyTroc.fr, où s'échangent aussi bien les produits locaux que les paquets de céréales.

L. B.

Autrepierre

Au pré de mes blondes d'Aquitaine

L'association La Belle Rural'Idée prône les circuits courts de distribution. Jean-Luc Dedenon, éleveurs de vaches, en est membre et se prépare pour le marché fermier prévu ce samedi à Saint-Sauveur. Rencontre.



A la ferme de la Rouge Maison, tout le monde met la main à la pâte.

Label ruralité, c'est ce qu'on entend sans doute lorsqu'on prononce le nom de la nouvelle association La Belle Rural'Idée qui veut mettre en relation producteurs et « consomm'acteurs » locaux. A la tête avec son épouse d'une petite exploitation agricole de vaches (blondes d'Aquitaine) et céréales, Jean-Luc Dedenon travaille en agriculture raisonnée : « Nous choisissons d'utiliser au maximum des produits naturels : de la cilice et des extraits d'algues pour les céréales, l'engraissement au foin sans ensilage et sans aliments de commerce pour le bétail ». Les membres de la ferme de « La Rouge Maison » écoulent leurs produits en vente directe parce que « les consommateurs cherchent un produit différent de ce qu'ils trouvent en grande distribution : ils veulent connaître l'origine du produit, la méthode de production, le bien-être de l'animal, la structure familiale, pour un prix raisonnable, un produit de qualité et qui a du goût », précise M. Dedenon, adhérent à cette Belle Rural'Idée qui veut développer des outils facilitant l'achat direct au producteur via un site de réservation des produits en ligne et la création d'un drive fermier sur le territoire de l'est lunévillois, sans charges financières sur les produits.

Ce samedi à la maison de la forêt à Saint Sauveur, les producteurs locaux se retrouveront pour un marché fermier au cours duquel seront présentés et vendus en circuit court quantité de produits locaux : viande bovine comme celle de M. Dedenon, viande porcine et charcuterie, miel, confitures, fromage, produits laitiers, savons, fruits et légumes de saison. Les viandes de la famille Dedenon seront valorisées par le chef cuisinier Sébastien Louis qui proposera pot-au-feu chaud, salade de pot-au-feu et carpaccio à découvrir et déguster sur place. Pour ce deuxième marché d'automne gourmand de La Belle Rural'Idée, on pourra aussi rencontrer un médecin nutritionniste, écouter de la musique locale et déguster soupe de saison, burgers et frites maison à la maison de la forêt.

Marché fermier à la maison de la forêt à Saint-Sauveur, samedi 14 octobre, toute la journée,



Lunéville Habitat

Des solutions pour les propriétaires

Depuis mars, la plateforme de rénovation énergétique du Lunévillois existe. Propriétaires de votre logement, cet accueil unique vous intéresse. Explications.



Pilotée par le pôle d'équilibre territorial rural du pays du Lunévillois et les communautés de communes du Lunévillois, ce service s'adresse à tous les propriétaires du secteur. En particulier ceux dont les maisons ont été construites avant 1980. (Photo C.S.-C.)

Votre maison n'est pas BBC (bâtiment basse consommation) ? Donc pas aux dernières normes en matière de consommation énergétique ? Et vous devez déboursier des sommes importantes pour vous chauffer correctement ? La plateforme de rénovation énergétique du Lunévillois peut sans doute vous aider.

Première étape : le questionnaire

Depuis mars dernier, de nombreux habitants de l'ex communauté de communes du Lunévillois ont déjà fait appel à ses services. Tous ont reçu un questionnaire à remplir, où ils doivent renseigner la taille du logement, le nombre d'occupants, le montant de la facture d'énergie annuelle, le type d'énergie et de chauffage, l'isolation de la maison, le type de fenêtres...

Deuxième étape : un contact avec un technicien

Un technicien de l'espace info énergie vous contactera par téléphone pour discuter de votre projet de rénovation et des possibilités que vous avez. Et vous sensibiliser à ces dépenses, notamment selon la manière dont vous chauffez votre logement.

Troisième étape : la visite éventuelle d'un technicien

Selon le cas, il vous rendra visite pour réaliser une sorte de diagnostic. « Cela n'est pas un diagnostic de performance énergétique, mais il y ressemble », précise Aurélien Laroque, le M. Habitat de la communauté de communes du territoire de Lunéville à Baccarat. Les habitants des anciennes communes membres de la CCL pourront découvrir une vue aérienne de leur maison prise avec une caméra thermique, faisant ressortir les parties bien isolées... et les autres.

La communication du pass éco énergie

Le technicien de l'espace info énergie calculera ensuite le montant des travaux qui pourraient être réalisés pour augmenter la performance énergétique du logement. Avec l'estimation du gain en énergie sur 15 ans : « Les travaux à faire ont toujours un ordre de priorité. Les personnes ne pourront pas toujours réaliser l'ensemble des travaux. Mais le but est d'arriver à des bâtiments à basse consommation. »

Un service gratuit pour les particuliers, mais qui coûte 220 € à la collectivité, que les professionnels réservent donc à des personnes souhaitant engager des travaux.

Devis, demandes d'autorisation, d'aides financières...

« Après la communication de ce pass éco énergie, les personnes décident ou non de recontacter le technicien pour lui demander une liste d'entreprises labellisées RGE- ou faire faire ses devis directement avec des entreprises qu'il connaît. »

« Sur la cinquantaine de visites déjà réalisées, une quinzaine de projets sont engagés », explique Adrien Laroque. « Dont les 2/3 sont une rénovation globale », ajoute Georges Maurer, l'animateur de la plate-forme énergétique nouvellement arrivé au Pays du Lunévillois, par ailleurs chargé de mission transition énergétique.

Ceux qui sauteront le pas ne seront pas laissés seuls dans le dédale administratif avec les demandes d'autorisation de travaux à formuler dans certains cas, les examens des devis, mais aussi les demandes d'aides financières (auprès de l'ANAH, l'éco prêt, les certificats d'économie d'énergie...). Ils pourront être épaulés par les techniciens de l'espace info énergie. En matière d'aide, une réflexion est en cours pour un financement complémentaire à l'échelle de la plateforme.

Après les travaux, les propriétaires pourront mesurer les économies et apprendre des éco gestes.

Personnes à contacter pour joindre la plate-forme de rénovation énergétique du Lunévillois : le référent habitat de votre communauté de communes, l'une des quatre du Lunévillois. Corinne SAÏDI-CHABEUF

Corinne SAÏDI-CHABEUF